

Lerich Barbara

Licence Droit 1^{ère} année

Section C



Rose Valland

Exposé Art et Droit

M. de CARBONNIERES

Mme NICQ

Année 2021-2022

Table des matières

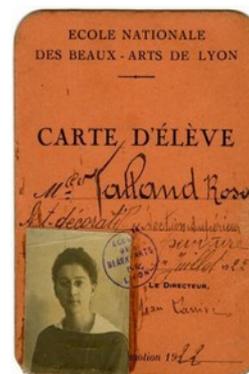
1	De Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs au Jeu de Paume le parcours d'une jeune fille modeste.....	2
2	De l'occupation à la libération, six années d'espionnage et de résistance.....	3
3	1944-1952 : Le parcours d'une héroïne.....	7
4	De la reconnaissance à l'oubli.....	9
5	De l'après-guerre à nos jours : initiatives et décisions prises par les Etats pour la restitution des œuvres.....	10
6	Décorations et Hommages.....	11
7	Bibliographie.....	12

1 De Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs au Jeu de Paume le parcours d'une jeune fille modeste.

En ce 1er novembre 1898 à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, petite commune de l'Isère, naît Rose Valland. Issue d'un milieu très modeste, Rose sera l'unique enfant de Francisque et de Rosa VALLAND. Pendant que son père travaille comme maréchal-ferrant, sa mère s'occupe de son éducation. Femme instruite, son rôle sera déterminant dans sa réussite scolaire.

Rose étudie à l'école de jeunes filles Sainte-Cécile à quelques kilomètres de son village. Reçue première au concours des bourses de l'enseignement elle intègre en 1914 l'école normale d'institutrices de Grenoble dont elle sortira diplômée à la fin de la guerre.

Passionnée par l'art et le dessin, Rose entreprend de poursuivre ses études dans ce domaine. Elle entre à 20 ans à l'Ecole Nationale des Beaux-arts de Lyon. C'est au cours de cette période qu'elle s'intéresse au travail d'Henri Focillon, spécialiste de la gravure et de l'art du Moyen-Âge. Ce dernier aura une influence importante sur le travail de Rose.



Les résultats obtenus à Lyon sont excellents et incitent Rose à poursuivre. Elle vise le prestigieux concours des Beaux-Arts de Paris où elle est admise en 1922. Brillante élève elle finira sa formation trois ans plus tard en terminant 6^{ème} sur 300 élèves. Mais pour Rose le parcours n'est pas encore terminé. Son insatiable besoin d'apprendre la pousse sans cesse à suivre des cours. De l'Ecole du Louvre, où elle soutiendra une thèse sur l'art byzantin et l'art italien jusqu'à Giotto, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes en passant par l'Institut d'Art et d'Archéologie, Rose Valland ne cesse d'engranger des connaissances et des diplômes. En 1942 elle soutiendra une deuxième thèse pour laquelle elle obtiendra les félicitations.



Son parcours est remarquable, d'autant plus qu'à cette époque, rares sont ceux qui suivent des études supérieures. Malheureusement sa condition de femme est loin d'être un atout. En ce début du XX^{ème} siècle, où le conservatisme règne en maître, les hommes n'apprécient guère de voir des postes importants ou de prestige, dévolus aux femmes. En 1932 Rose se verra accorder un simple poste d'attachée de conservation bénévole au musée du Jeu de Paume. Si ce lieu, qui accueille des écoles étrangères d'art contemporain, satisfait sa soif de connaissances artistiques ce n'est pas de

son bénévolat qu'elle peut se nourrir. Rose Valland donnera, en parallèle, des cours dans une école d'arts appliqués et publiera des articles.

Le Jeu de Paume est un musée d'avant-garde où l'élite intellectuelle se presse. Nombre d'artistes, comme Picasso, Chagall, Wildt, Innocenti et tant d'autres y exposeront. André Dezarrois, conservateur en chef du musée remarque rapidement les compétences de Rose et c'est à ses côtés qu'elle participera activement à l'élaboration d'expositions telles que « l'art espagnol contemporain » organisée au début de l'année 1936 alors que le franquisme menace l'Espagne, ou l'exposition « Les femmes artistes d'Europe » en 1937. A cette époque il est rare qu'une exposition ne soit consacrée qu'aux œuvres féminines.

En Europe les tensions s'accroissent et la montée du nazisme inquiète de plus en plus. Dès 1936 un service en charge des monuments historiques, dépendant de l'armée française, planifie l'évacuation des œuvres d'art. Ce plan est mis en application en 1938 où la plupart des chefs d'œuvre du Louvre, dont la Joconde, sont déplacés au château de Chambord. Les déménagements s'intensifieront entre 1939 et 1940 pour tenter de mettre à l'abri un maximum de collections et les soustraire à la convoitise des nazis. Cachés dans des châteaux, des abbayes, transportés dans des conditions parfois rocambolesques, les chefs-d'œuvre circuleront dans diverses régions de France. Au Jeu de Paume, la mise en sécurité des collections est confiée à Rose Valland. C'est sous la direction de Jacques Jaujard, sous-directeur des musées nationaux, avec qui elle est constamment en relation, qu'elle effectue sa mission. Jacques Jaujard est un homme d'expérience dans ce domaine puisqu'il a déjà procédé, lors de la guerre civile espagnole, à l'évacuation des œuvres du musée du Prado.



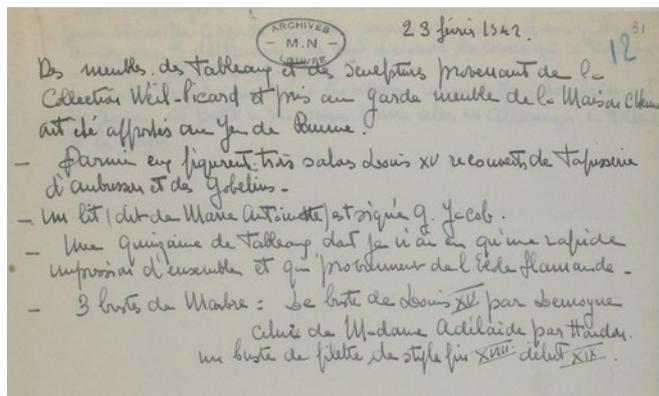
Jacques Jaujard

2 De l'occupation à la libération, six années d'espionnage et de résistance

Les nazis s'intéressent particulièrement à l'art. Dans son ouvrage *Mein Kampf* publié en 1925, Hitler associe déjà sa politique antisémite à une volonté d'aryaniser l'art. Dès son accession au pouvoir, le Führer fait saisir près de 16 000 œuvres dite « dégénérées ». Même si Hitler méprise le travail de ces artistes, il comprend très vite que présenter ces œuvres permettra de faire entrer beaucoup d'argent dans les caisses du parti. Environ 700 de ces tableaux spoliés feront l'objet d'une exposition qui débutera à Munich, en 1937. Intitulées « Art dégénéré » ces présentations accueilleront en 4 ans des millions de visiteurs en Allemagne et en Autriche. Quant au reste des œuvres elles seront soit vendues soit détruites. Le III^{ème} Reich se tourne alors vers les pays vaincus pour s'approprier de nouvelles collections.

L'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg, communément appelé E.R.R, est un groupe de travail créé en 1933 par le NSDAP. Dirigé par Alfred Rosenberg, théoricien de l'antisémitisme nazi, ce bureau a en charge, à ses débuts, de superviser l'éducation spirituelle et idéologique du parti. A partir de 1940, sur l'ordre d'Hitler, l'E.R.R débute la saisie des biens culturels juifs en France. Le siège, installé à Paris, est placé sous la direction du Baron Kurt Von Behr. Parmi les dirigeants nazis l'un ira jusqu'à proposer de vendre des œuvres pour financer la déportation. De son côté, le Führer a d'autres projets. Afin de satisfaire sa mégalomanie Hitler prévoit de construire à Linz, près de sa ville natale, un musée plus grand que le Louvre, le Führermuseum qui devait accueillir les milliers d'œuvres volées.

Les trois salles réquisitionnées au Louvre s'avèrent insuffisantes pour contenir l'ensemble des collections spoliées, les nazis recherchent alors un autre dépôt. C'est le 1er novembre 1940 que Rose Valland voit arriver pour la première fois au musée du Jeu de Paume près de 400 caisses. Une quarantaine d'experts allemands accompagne cette surprenante livraison. Rose Valland comprend très vite qu'il s'agit d'œuvres volées à des collectionneurs et des particuliers. Commence alors pour elle un véritable travail d'espionnage. Dernier membre responsable du musée du Jeu de Paume, resté en place, Rose Valland est un soutien technique et logistique pour les relations entre les nazis et l'administration française. Discrète et effacée, elle n'inquiète pas les officiers allemands. Contactée par Jacques Jaujard, qui est devenu directeur des musées nationaux, elle entre à son tour en résistance et espionne activement les faits et gestes des nazis en place au Jeu de paume. Rose envoie de très nombreuses lettres pour le tenir au courant des évènements importants qui se déroulent au musée. Elle n'hésite pas à s'emparer du négatif des portraits des pilleurs.



Lettre de Rose Valland à J. Jaujard, 1942



Portraits des pilleurs

Les nazis placent Rose au service téléphonique du secrétariat ignorant qu'elle parle allemand. C'est de ce poste stratégique qu'elle intercepte de nombreux renseignements sur la destination des œuvres spoliées. Prenant de plus en plus de risques Rose Valland subtilise le soir les documents jetés par les nazis, recopie les informations chez elle et replace les papiers le lendemain dans la poubelle. Habilement elle réussit à soutirer des précisions auprès du chef-emballeur sur la destination des œuvres dont il s'occupe. Obtenir la liste des dépôts de l'E.R.R en Allemagne n'est pas chose aisée d'autant que la plupart des hauts dirigeants allemands n'en avaient pas connaissance, mais avec la ténacité et le courage qui la caractérise elle finira par obtenir les éléments qui permettront d'identifier ces lieux. En mars 1941, faisant fi du danger, Rose décide de retracer quotidiennement l'origine des œuvres qui transitent au musée. Elle suit chacune d'elle pas à pas jusqu'à leur destination en Allemagne ou en Autriche et en fait l'inventaire dans ses carnets. Selon elle, c'est 100 000 objets d'art issus des collections privées françaises qui ont été envoyés en Allemagne entre 1940 et 1944, dont plus d'un quart sont passés par le Jeu de Paume.



Baron von Behr au Jeu de Paume



"Salle des martyrs" au Jeu de Paume

Le Jeu de Paume n'est pas qu'un simple lieu de transit où sont entreposées des œuvres d'art c'est aussi l'endroit où quelques soldats allemands rapinent et de hauts fonctionnaires nazis viennent faire leur « marché ». Parmi eux, Hermann Göring, redoutable dirigeant du gouvernement du IIIème Reich, subtilise des trésors inestimables pour enrichir sa propre collection. Entre 1940 et 1942, il viendra une vingtaine de fois au musée. Rose écrit dans une lettre adressée à Jacques Jaujard que Göring emmène une cinquantaine de tableaux impressionnistes appartenant à Paul Rosenberg qui figure parmi les collectionneurs ayant subi le plus de préjudices.



Hermann Göring à la recherche de tableaux pour sa propre collection, 2 décembre 1941.

des œuvres d'art des collections y compris espagnoles.
 Aucun français n'a été admis à séjourner au Musée
 pendant ces visites.
 Le M^{lre} Goering emportera demain, dans son train particulier
 (4 décembre, au soir) les statues provenant de l'hôtel
 Edouard de Rothschild, l'une d'elles est en plâtre, et une cinquantaine
 de tableaux - beaucoup sont des tableaux impressionnistes
 appartenant à l'Collection Rosenberg -

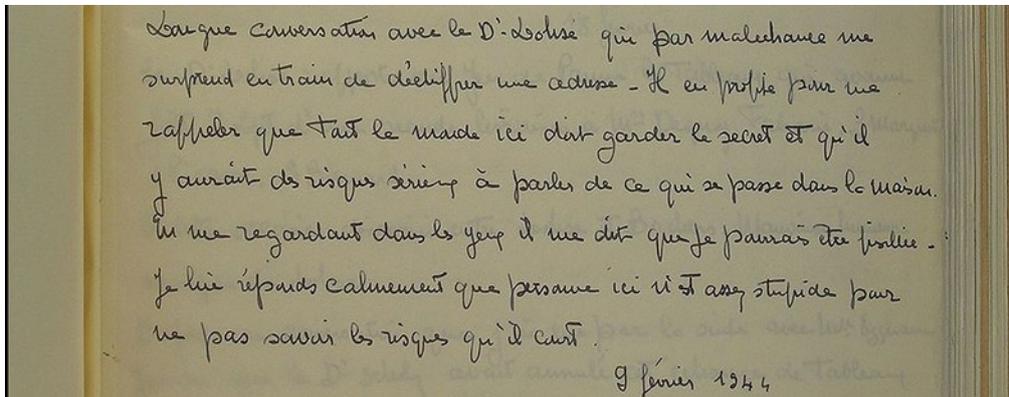
Extrait des carnets de Rose Valland sur une visite de Göring au Jeu de Paume le 3 décembre 1941

Edouard de Rothschild est également victime de ces spoliations. En juillet 1940 il se voit déposséder de l'une des toiles majeures de sa collection, *l'Astronome* de Vermeer. Cette peinture du Maître néerlandais était depuis longtemps convoitée par Hitler pour l'exposer au Führermuseum. L'œuvre passe par le musée du Jeu de Paume sous les yeux de Rose Valland avant de partir en train vers l'Allemagne le 3 février 1941.



L'Astronome de Vermeer

Le 8 février 1944 Rose Valland est surprise par Bruno Lohse, marchand d'art allemand travaillant au sein de l'E.R.R et proche de Göring, en train de lire une adresse. Pour l'intimider il lui rappelle que tout le monde doit garder le secret sur ce qui se passe au sein du musée et qu'elle pourrait être fusillée si elle venait à divulguer des informations. Rose lui répond "que personne ici n'est assez stupide pour ne pas savoir les risques qu'il court".



Extrait des carnets de Rose Valland, discussion entre Rose et Bruno Lohse, 8 février 1944

En cette année 1944 les choses ne se passent plus aussi bien pour l'armée allemande et les dirigeants nazis commencent à envisager une défaite. Avant de prendre la fuite, le commando Rosenberg prévoit un dernier pillage. En août, Rose Valland obtient des renseignements sur le convoi qui transportera les œuvres vers l'Allemagne. Il s'agit du train numéro 4044 en partance de la gare de l'Est. Elle envoie ces précieuses informations à Jacques Jaujard qui les communique à la résistance des chemins de fer. De nombreuses pannes sont simulées et le train dévié ne quittera jamais la France. Durant cette opération ce sont 148 caisses d'objets d'art qui seront sauvées par les résistants, dirigés par Alexandre Rosenberg. Parmi les tableaux retrouvés se trouvent des Picasso, Cézanne et Matisse appartenant à Paul Rosenberg, père d'Alexandre.

3 1944-1952 : Le parcours d'une héroïne

6 juin 1944, pour Rose Valland comme pour des millions de Français cette date représente un nouvel espoir. Les alliés débarquent en Normandie et repoussent chaque jour un peu plus les lignes allemandes. Deux mois plus tard, Paris est libérée.

Au côté des soldats se tient un escadron un peu particulier, connus sous le nom de Monuments Men, ces officiers ne sont pas des stratèges et encore moins des experts de la guerre. Leur compétence est ailleurs : historien de l'art, conservateurs, archivistes... tous sont des spécialistes de l'art. C'est à la suite de la Commission Roberts, ainsi appelée parce qu'elle fut présidée en juin 1943 par Owen Roberts, Juge à la Cour suprême des Etats-Unis, que cette formation voit le jour. Les Monuments Men ont pour rôle, en partenariat avec le département américain de la guerre, de tenter de préserver là où des combats ont lieu, les trésors et monuments culturels : objets d'art, cathédrales, châteaux, églises.... Leur mission sera étendue à la collecte d'informations sur les biens appropriés par les nazis et d'en dresser l'inventaire en vue d'une restitution.

C'est dans ce contexte que Rose Valland fera la connaissance de James Rorimer. Conservateur au Metropolitan Museum of Art, avant son engagement dans les forces américaines, il est dépêché à Paris où il entreprend une recherche minutieuse sur le vol des collections privées françaises par

l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg. Dans son livre « *Survival : the salvage and protection of art in war* » le lieutenant Rorimer précise le rôle essentiel qu'a joué Rose dans cette recherche mais aussi la difficulté qu'il a rencontrée pour qu'elle lui accorde sa confiance. Pourtant, elle lui remettra l'intégralité des notes prises au Jeu de Paume durant ces années d'occupation. Ces carnets, précis, rigoureux, détaillés, sont d'une aide précieuse pour poursuivre les investigations.

C'est en Allemagne que le travail de Rose et James va se prolonger.

Promue au grade de capitaine de l'armée Française en mai 1945, Rose Valland se voit confier la mission d'assurer la liaison entre la Commission de Récupération Artistique et le gouvernement Français sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères. En sa qualité d'Officier elle restera 7 ans en Allemagne. Après un bref séjour dans le Wurtemberg, zone sous commandement de l'armée Française, elle est redirigée en Bavière territoire sous contrôle américain. C'est essentiellement dans cette région que se trouvent les dépôts de l'E.R.R et c'est donc là que son travail va prendre toute son importance. Avec la rigueur qui la caractérise, Rose Valland produit un travail méticuleux et exceptionnel : recherches, rapports d'enquête, échanges d'informations, négociations, rapatriement des œuvres elle participe même à la réflexion sur un statut juridique pour la restitution des biens spoliés. Sa ténacité et la qualité de son travail permettent la restitution de près de 60.000 œuvres. Rose Valland n'est pas qu'opiniâtre, elle est aussi juste et patriote c'est donc avec détermination qu'elle s'implique pour faire respecter et protéger les intérêts des familles spoliées mais aussi ceux de l'Etat Français. Profitant des laissez-passer que lui confère son statut de chef de section Beaux-Arts, elle espionne l'Union Soviétique dont les alliés se méfient.

En novembre 1945 s'ouvre le retentissant procès de Nuremberg. Si l'objectif est de rendre public le génocide perpétré par les nazis et de les condamner pour leurs crimes, d'autres sujets, tels que la spoliation des œuvres d'art, sont abordés. Rose Valland assiste à la journée d'audience du 6 février 1946. En France, s'ouvre une nouvelle instruction. Six dirigeants de l'E.R.R comparaissent devant le Tribunal Militaire de Paris. Forte des renseignements collectés, Rose Valland fait une déposition incriminant plusieurs membres de cette organisation et spécialement Bruno Lohse qu'elle accuse d'être le complice de Goering et de s'être enrichi au détriment des familles juives. A son désarroi le Tribunal décide que les preuves ne sont pas suffisantes et aucune charge ne sera retenue contre lui.

Parallèlement, James Rorimer et d'autres membres des Monuments Men poursuivent leur traque afin d'identifier les lieux où les nazis ont caché leur butin. Grâce aux précieuses indications de Rose Valland, ils repèrent très vite plusieurs sites. Notamment le château de Neuschwanstein, en Bavière, qui est l'un des plus gros dépôts de l'E.R.R mais aussi la mine de sel de la montagne Altaussee, en Autriche, où nombre de trésors dont l'inestimable toile de Vermeer *l'Astronome* ont été retrouvés.

James Rorimer et soldats
américains au château de
Neuschwanstein



4 De la reconnaissance à l'oubli

Le rôle des femmes durant la Seconde Guerre mondiale a été primordial. Ouvrières dans les usines d'armement, soignantes, combattantes, résistantes, toutes ont contribué à l'effort de guerre. Et pourtant, dans cette seconde moitié du XX^{ème} siècle où la place de l'homme est prépondérante, peu seront honorées pour les services rendus ou pour leur sacrifice. Rose Valland n'échappe pas à la règle. Même si des honneurs, des hommages ou des distinctions lui seront attribués, l'investissement et l'engagement qu'elle mettra dans son combat pour rendre justice aux victimes spoliées et pour les risques qu'elle a pris face à l'ennemi ne seront pas reconnus à leur juste valeur.

En ce début des années 50, en France comme ailleurs, chacun aspire à passer à autre chose mais pour cette femme de conviction qu'est Rose Valland, pas question de renoncer à sa mission. Son sens aigu du devoir, sa franchise et sa rectitude ne sont pas toujours appréciés. Dans ce milieu professionnel profondément masculin les promotions qu'elle espère et qu'elle mérite, se font attendre. D'abord nommée cheffe du service de protection des œuvres d'art, elle est chargée d'organiser la protection des musées français et de recenser les lieux où les œuvres pourraient être mises à l'abri dans l'éventualité d'un nouveau conflit mondial. Il faudra attendre 1952 pour qu'elle soit nommée conservatrice des musées nationaux mais de 7^{ème} classe, la dernière catégorie. Le conservatisme est tenace... Malgré tout cette promotion est une réelle fierté pour cette provinciale issue d'un milieu modeste.

Dans son infatigable volonté de poursuivre la mission qu'elle s'est donnée, Rose Valland publiera en 1961 un ouvrage intitulé *Le Front de l'Art, Défense des collections françaises, 1939-1945*. Ce récit relate les événements qui ont eu lieu au musée du Jeu de Paume durant cette période et les actions clandestines menées par le personnel culturel pour sauvegarder les biens confisqués par les nazis. Ce témoignage, concis et d'une grande qualité historique sera salué par la critique. Le travail de Rose et son engagement seront mis, pour quelques temps seulement, en lumière.

Après sa retraite, en 1968, Rose continuera inlassablement le classement du fond d'archives de la Commission de récupération artistique. Elle fera don de son travail à la Réunion des Musées Nationaux.

De la reconnaissance à l'oubli il n'y a qu'un pas et c'est dans une relative indifférence que Rose Valland s'éteindra le 18 septembre 1980 à Ris-Orangis (Essonne). Inhumée au cimetière de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (Isère), elle repose aux côtés de sa compagne Joyce Heer avec qui elle a partagé sa vie dès son retour d'Allemagne.

Ni le lieu ni l'époque n'était favorable à Rose Valland. Née dans une région rurale et reculée, issue d'un milieu modeste, sa condition de femme, son homosexualité, rien ne permettait d'envisager un destin extraordinaire. Et pourtant, son amour de l'art, sa bravoure, sa ténacité et sa quête du juste ont permis à de nombreuses familles de récupérer les biens qui leur ont été volés. Alors que les portes du Panthéon s'entrouvrent à peine aux femmes on peut espérer, qu'un jour, elles s'ouvrent pour Rose Valland.

5 De l'après-guerre à nos jours : initiatives et décisions prises par les Etats pour la restitution des œuvres.

En Allemagne, une première initiative, en vue de réparer la spoliation des biens juifs se concrétisera par une loi fédérale, dite « Loi Brügg » adoptée le 19 juillet 1957. Dans sa première version, seuls les biens annexés par les nazis, sur le territoire allemand, pouvaient faire l'objet d'une restitution. Cette loi prévoyait l'indemnisation des victimes quand les biens confisqués étaient devenus propriété de l'Etat allemand. Ces dispositions limitaient trop drastiquement les recours. Au fil du temps, les normes vont s'assouplir, notamment lors d'un accord signé en 1959 à Bonn, entre l'Allemagne et la France, qui reconnaîtra les dommages subis y compris en dehors du territoire allemand. Un amendement, voté en 1964, apportera une reconnaissance encore plus large des préjudices, non seulement en supprimant le plafond d'indemnisation qui était fixé à l'origine à 1,5 milliard de marks mais également en reconnaissant toutes les formes de spoliations et ce quel que soit le territoire sur lequel elles ont été perpétrées.

Même si la France n'attendra pas la fin de la guerre pour se pencher sur la question des biens confisqués, en effet dès 1943 une ordonnance du Comité Français de Libération nationale dirigé par le Général de Gaulle, déclarera nuls les actes de spoliation, il n'en reste pas moins que le processus sera long et complexe pour tenter de rendre justice aux victimes ou à leurs ayants droit. En 1944 une commission sera chargée de retrouver et de récupérer les biens précieux volés par les nazis (tableaux, bijoux, manuscrits...) en vue de leur restitution. Cet organisme appelé C.R.A (Commission de Récupération Artistique) rapatriera entre 1944 et 1949 plus de 60.000 œuvres. Une grande partie sera rendue à leur propriétaire et environ 12.500 œuvres, considérées par l'état de faible importance, seront vendues. Mais que faire des biens de grande valeur non réclamés ? Dans la mesure où il n'est pas envisageable qu'elles soient confiées à l'administration des domaines aux fins de les vendre, 2.143 œuvres remarquables vont être confiées aux musées nationaux. Cela n'en fait pas pour autant une propriété de l'Etat. Répertoire sous l'appellation MNR (Musées Nationaux Récupération), ces trésors bénéficient d'un statut particulier. N'appartenant pas au patrimoine français, ils ne sont pas recensés dans les collections nationales mais dans un répertoire spécifique. L'Etat Français ayant toujours la volonté de restituer ces biens, les MNR font l'objet d'une réglementation particulière : Les œuvres doivent être accessibles au public et par conséquent leur stockage dans les réserves limité. Afin de faciliter l'authentification, chaque objet est revêtu d'une mention indiquant sa provenance et enfin il est interdit de sortir ces biens du territoire français même dans le cadre d'une exposition à l'étranger.

On peut tout à la fois déplorer que la remise des œuvres aux ayants droit ne va pas assez vite et se réjouir du vote en 2021 de l'Assemblée Nationale et du Sénat portant sur la restitution d'une quinzaine d'œuvres dont une toile de Gustav Klimt détenue par le musée d'Orsay et une de Marc Chagall conservée au Centre Pompidou. Grâce à la Commission d'Indemnisation des Victimes de Spoliations (CIVS), créée en 1999 et dite commission Draï, les propriétaires de 13 de ces œuvres ont pu être identifiés. Il faut cependant préciser que ces toiles ont été légalement acquises par l'état Français d'où la nécessité de passer par un décret.

En 1998 une conférence réunira à Washington D.C. 44 pays dont la volonté affichée est de trouver des solutions pour favoriser et accélérer la restitution des biens spoliés. Même si au terme de ces travaux chacun se réjouira d'avancées, il n'en reste pas moins qu'aucune décision importante ne sera prise. En effet, seuls onze accords de principe, très peu contraignants, seront retenus tels que le

recensement des œuvres non restituées, l'accessibilité aux chercheurs des fichiers d'archives, encourager les propriétaires ou ayants droit à se faire connaître...

6 Décorations et Hommages

1946 : Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur

1946 : Médaille de la Résistance française

1948 : Medal of Freedom

1960 : Insignes d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres

1969 : Officier de la Légion d'honneur

1972 : Croix d'officier de l'ordre du Mérite de la République fédérale d'Allemagne

Le 25 avril 2005 : dépôt d'une plaque commémorative sur la façade du musée du Jeu de Paume par le ministère de la Culture.

Rues et places portent le nom de Rose Valland à Paris, Grenoble et dans son village natal.

Les carnets de Rose Valland rédigé par Emmanuelle Polack et Philippe Dagen retrace scrupuleusement le parcours de Rose Valland.

Promotions de l'Institut Régional d'administration de Lille et de l'Institut National du Patrimoine portent le nom de Rose Valland.

Entre octobre 2018 et juillet 2019 la Poste commercialise un timbre à son effigie.

Collège Rose Valland à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

Le film Le train en 1964 et Monuments Men en 2014 évoquent le rôle de Rose Valland.

Expositions autour de son travail notamment en 2019 au musée Dauphinois à Grenoble.

Guy Le Perse, sculpteur lillois, réalise en 2016 une sculpture à son effigie à Marcq-en-Barœul

7 **Bibliographie**

<http://portrait-esther.fr/article26.html>

<http://www.slate.fr/story/183852/rose-valland-resistante-oubliee-chasseuse-tableaux-pilles-nazis>

<https://www.culture.gouv.fr/Actualites/Rose-Valland-portrait-d-une-femme-engagee>

<https://www.beauxarts.com/grand-format/rose-valland-heroine-discrete-de-la-resistance-au-service-de-lart/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Rose_Valland

<https://docplayer.fr/6270328-Edito-pour-sauver-un-peu-de-la-beaute-du-monde-a-tous-ceux-qui-lutterent-pendant-la-derniere-guerre-rose-valland.html>

<http://museedelaresistanceenligne.org/media7065-Rose-Valland>

<https://resister-art-litterature.jimdofree.com/resister-en-france-occupee/rose-valland-et-la-sauvegarde-des-oeuvres-juives/>

<https://www.rosevalland.com/photos/16-les-carnets-de-rose-valland>

https://www.francetvinfo.fr/culture/en-regions/elle-a-espionne-le-pillage-des-oeuvres-d-art-par-les-nazis-une-exposition-rend-hommage-a-rose-valland-a-grenoble_3691023.html

<http://www.civs.gouv.fr/fr/comment-etre-indemnise/biens-culturels-mobiliers-et-oeuvres-d-art/>

<https://journals.openedition.org/yod/2606>

<https://francearchives.fr/section/82632085/>

<http://www2.culture.gouv.fr/documentation/mnr/Matteoli/RM-musees-nationaux.pdf>

<https://www.france24.com/fr/culture/20220215-une-loi-pour-la-restitution-d-%C5%93uvres-d-art-spoli%C3%A9es-par-les-nazis-une-premi%C3%A8re-en-france>

<https://www.franceinter.fr/personnes/valland>

<https://www.tf1info.fr/culture/video-l-invraisemblable-parcours-des-oeuvres-d-art-des-musees-francais-pendant-la-seconde-guerre-mondiale-vinci-delacroix-vermeer-2203666.html>

https://www.wikiwand.com/fr/Rose_Valland#/L'apr%C3%A8s-guerre_et_la_r%C3%A9cup%C3%A9ration_des_%C5%93uvres

<https://www.kronobase.org/chronologie-categorie-Rose+Valland.html>

<https://www.histoire-politique.fr/index.php?numero=35&rub=autres-articles&item=113>